

accusation : mais soit qu'il appréhendât que son silence sur cette accusation ne lui fit une affaire à la Porte, soit qu'il fût de ces Seigneurs Turcs, qui ont coutume de donner gain de cause à la partie qui fait le mieux contenter leur avarice, il ne voulut rien écouter de tout ce que le Bacha lui pût dire pour la défense des Missionnaires & des Chrétiens. Il persista au contraire à vouloir leur faire un crime d'Etat de cette extravagante accusation.

On seroit trop long à faire le détail de cette affaire. Je dirai sommairement que des Prêtres zélés & très-bons Catholiques furent bâtonnés ; que plusieurs Arméniens furent condamnés à payer deux mille écus de taxe, qu'ils la payèrent avec joie, s'estimant heureux de sacrifier une partie du gain de leur commerce pour une si bonne cause ; qu'un Missionnaire fut mis aux fers, & que les autres furent chassés d'Erzeron. Mais Dieu qui tient toujours en main la cause des innocens, & qui peut quand il veut, submerger dans les eaux de la mer Rouge, les ennemis de son peuple, punit exemplairement les auteurs d'une si criante injustice. *Fézulach Effendi*, le plus coupable de tous, eut ordre

ordre
voyer
de Ma
part à
l'avoit
gnités
richess
sa fort
corps,
les rues

Le B
pable q
des Mir
la Porte
par son
cordon

Tchol
nous av
le mérit
dont il fu
que fut e
mende. I
trer les
M. le
alors Am
protesteu
leur rétab
à la Porte
qu'il l'obt

Un fain
Tome